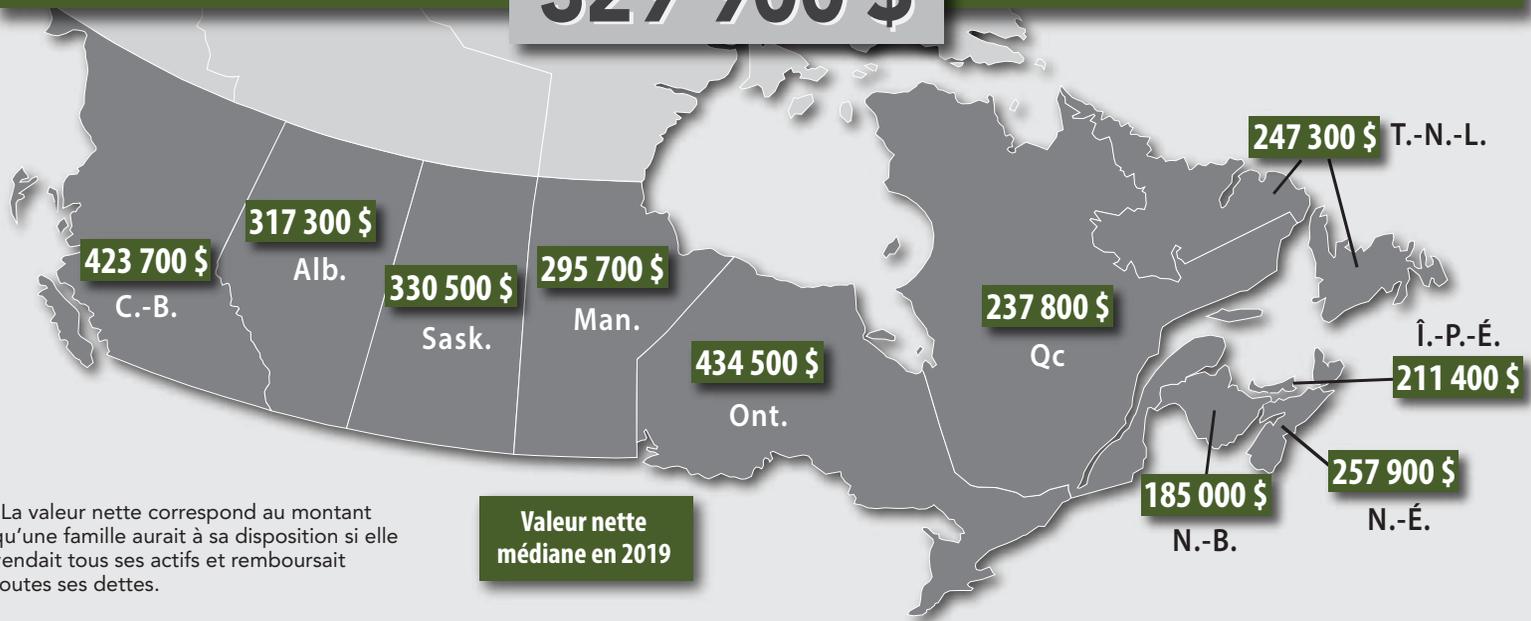


Les actifs, les dettes et la valeur nette des familles canadiennes¹, 2019



En 2019, la **valeur nette*** médiane des familles canadiennes s'élevait à

329 900 \$



*La valeur nette correspond au montant qu'une famille aurait à sa disposition si elle vendait tous ses actifs et remboursait toutes ses dettes.

Valeur nette médiane en 2019

Les familles dont le soutien économique principal était **âgé de 65 ans ou plus** avaient la valeur nette médiane la plus élevée.



840 900 \$
Familles de 65 ans et plus



459 400 \$
Couples, sans enfants de moins de 18 ans



435 700 \$
Couples, avec enfants de moins de 18 ans



322 300 \$
Personnes vivant seules, de 65 ans et plus



83 100 \$
Familles monoparentales



51 000 \$
Personnes vivant seules, de moins de 65 ans

Types d'actifs les plus courants



Valeur médiane
Domiciles familiaux **400 000 \$**



Actifs de retraite² **158 700 \$**



Véhicules **17 000 \$**



Dépôts dans des institutions financières et autres actifs financiers³ **14 000 \$**

Types de dettes les plus courants

Valeur médiane
180 000 \$ Hypothèques sur le domicile familial



18 000 \$ Prêts-automobiles



12 000 \$ Prêts étudiants



7 000 \$ Marges de crédit, cartes de crédit et crédit à tempérament⁴



Notes : 1. Les familles comprennent les familles de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption, ainsi que les personnes vivant seules ou avec d'autres personnes non apparentées.
2. Les actifs de retraite comprennent les régimes de pension agréés offerts par l'employeur, les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), les comptes de retraite immobilisés (CRI), les régimes de participation différée aux bénéfices, les rentes et les autres actifs reliés à la retraite.
3. Les dépôts dans des institutions financières et autres actifs financiers comprennent les comptes chèques et d'épargne, les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et les placements dans des comptes non enregistrés, comme des fonds mutuels, des fonds de placement, des fonds de titres à revenu fixe, des actions, des obligations d'épargne et des fonds négociés en bourse.
4. Un crédit à tempérament est un crédit à la consommation permettant au débiteur de régler sa dette par versements échelonnés sur une période donnée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2019.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2020
Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-36906-8



Statistique Canada

Statistics Canada

www.statcan.gc.ca

Canada